



## N° 225 - événements de juin 2014

### Intervention

Une rupture de pipe transportant du pétrole brut a impliqué l'intervention du Cedre sur site pour le suivi des opérations de nettoyage et pour apporter son expertise aux autorités préfectorales à Rouen.

Un **CROSS** nous a sollicités pour un avis sur une pollution flottante de nature et d'origine inconnues.

À distance, nous avons apporté nos conseils sur le traitement de 300 tonnes de graviers pollués par de l'huile de vidange.

En ce qui concerne les réunions, nous avons participé en préfecture de Loire-Atlantique à une rencontre de retour d'expérience portant sur les échouements d'hydrocarbures de février. Une autre réunion de retour d'expérience dans cette même préfecture portait sur un exercice de pollution par essence de térébenthine. Enfin, quelques demandes d'informations diverses ont clôturé ce mois de juin.

Nous avons répondu à une activation (exercice) du réseau **ICE**, par le centre focal ICE suédois. Sur le plan international, le coordinateur Intervention a participé au Québec à un atelier portant sur la gestion des crises, en particulier, pour ce qui nous concerne, des risques chimiques en mer. Les échanges avec la Garde-Côtière Canadienne, Transports Canada et Canutec ont porté sur les interventions d'urgence et les actions à mener à moyen terme en cas d'accident majeur.

### En bref

#### FORMATIONS

- ▶ 02-06 juin : formation ORSEC POLMAR-Terre, 15 participants
- ▶ 16-20 juin : formation pratique "lutte en eaux intérieures", 17 participants

#### AGENDA

- ▶ 1ère session de notre formation catalogue en anglais "*Oil Spill Response*" 6 - 10 octobre 2014, Brest
- ▶ 9e *Sea Tech Week*, 13 - 17 octobre 2014, Brest
- ▶ **INTERSPILL 2015**, 24 - 26 mars 2015, Amsterdam, Pays-Bas

### Réunion du Conseil d'administration et célébration des 35 ans du Cedre

Le Conseil d'administration s'est réuni au Cedre le 17 juin. Cette occasion a été saisie pour célébrer le 35e anniversaire du centre. L'association a été créée le 25 janvier 1979 et accomplit les missions qui sont les siennes depuis cette date. D'importantes évolutions en matière de périmètre couvert, de moyens techniques et de personnel ont bien entendu été nécessaires pour pouvoir répondre efficacement aux attentes des autorités et des opérateurs privés faisant appel aux services du Cedre. L'année 2014 est clairement placée sous le signe du changement, avec une refonte de l'organisation interne en début d'année et une modernisation de l'identification visuelle de l'association. À l'occasion de la célébration des 35 ans du Cedre, le Président, M. François Cuillandre a dévoilé le nouveau logo aux membres du Conseil d'administration et aux partenaires de l'association. Notre domaine d'activité est rappelé par des vagues de couleurs symbolisant ses missions (expertise, conseil et intervention).



### Conférence maritime régionale

Le 25 juin, la Conférence maritime régionale Atlantique s'est tenue dans les locaux de la Préfecture Maritime à Brest. Organisme consultatif présidé par le Préfet maritime, cette conférence a pour vocation de faciliter la coordination et l'échange d'informations pour soutenir l'action du Préfet dans le cadre de l'action de l'État en mer. Elle rassemble les services de l'État concernés et certains acteurs associés dont le Cedre. La conférence a permis de couvrir les sujets relatifs à la sécurité maritime et à la gestion du domaine public maritime.

## Atelier GI WACAF

Dans le cadre de la **GI WACAF**, l'**OMI** et l'**IPIECA**, avec le soutien du **CIAPOL**, ont organisé un atelier sous-régional pour les pays francophones de la zone. Cet atelier a rassemblé une cinquantaine de participants du 16 au 19 juin à Abidjan. Les systèmes de gestion de crise et les mécanismes de coopération, thématiques prioritaires pour le biennium à venir, étaient au cœur des débats. Des présentations sur les organisations nationales, des cours de formation, des discussions en plénière et un exercice papier ont permis aux points focaux présents, aux représentants des États et de l'industrie d'échanger sur les thématiques de l'atelier. Un membre de la direction a participé à l'animation de cet atelier.

## Formation

Le mois de juin a été riche en formations à la carte. Nous avons tout d'abord accueilli pour la troisième année consécutive une délégation taïwanaise de 25 personnes, conduite par l'Agence de Protection de l'Environnement qui est venue se former aux techniques et équipements de lutte contre une pollution par hydrocarbures du 10 au 13 juin puis à la gestion des pollutions chimiques du 16 au 18 juin. Dans le même temps, du 16 au 19 était animée à Fort-de-France, en collaboration avec le **Cerema** et la **DM Martinique**, une formation **ORSEC POLMAR-Terre** constituée d'une journée de sensibilisation des élus puis de 3 jours de formation pratique aux techniques de lutte sur le littoral pour une vingtaine d'agents. Les formateurs se sont ensuite déplacés vers Saint-Barthélemy pour y animer une journée de formation le 24 juin avant l'exercice POLMAR-Terre du 25 juin. Le mois s'est terminé par l'accueil d'une délégation de 13 experts de l'**ITOPF** sur le thème du nettoyage du littoral impacté par l'*Erika*. Après un rappel des faits et une présentation des principales techniques utilisées à l'époque au Cedre, la délégation s'est rendue dans le Morbihan (Belle-Ile), en Loire-Atlantique et en Vendée pour visiter quelques sites et se faire expliquer par le Cedre l'organisation des chantiers et les techniques utilisées sur chacun d'eux, photos à l'appui.

## Arcachon : exercice POLMAR-Terre

En accompagnement et dans la poursuite de l'exercice « **ORSEC Biscaye 33** » organisé par la Préfecture maritime de l'Atlantique, le Service risque et gestion de crise de la **DDTM** et le **SIDPC** de la Préfecture de Gironde ont organisé, avec le concours du Cedre pour l'animation, un exercice « **POLMAR-Terre** » le 19 juin sous forme d'une activation d'un **PCO** à la sous-préfecture d'Arcachon. Partant de la situation mise en place par l'exercice « **POLMAR-Mer** » (chalutage de nappes de fioul lourd à l'ouvert et à l'entrée du bassin d'Arcachon) et sur la base d'une météo fictive susceptible d'entraîner de la pollution vers le fond du bassin, une fois activé et organisé, le PCO a planché sur quelques problèmes qu'il pourrait avoir à traiter dans une telle situation : gestion des déchets issus des opérations de récupération sur l'eau pilotées par la Marine et du nettoyage des bateaux et barges impliqués, anticipation de l'évolution de la pollution et des risques conséquents, organisation de reconnaissances terrestres, voire aériennes et nautiques, dans le bassin, mobilisation de moyens et de personnels pour intervenir rapidement sur les échouages littoraux, ... L'exercice a notamment souligné l'importance de la mise en place rapide d'une bonne organisation, la complexité de l'anticipation et des interventions dans ce vaste bassin peu profond riche de nombreuses activités économiques, la nécessité d'étudier dans le détail des solutions adaptées à ces spécificités, sans oublier la nécessité de fréquentes mises à jour des dispositions spécifiques POLMAR-Terre du plan ORSEC départemental pour notamment s'adapter aux évolutions (dont celle de l'ORSEC) et bien clarifier les interfaces Mer-Terre de ce dispositif.

## Rejet illicite au large d'Antifer, grosse amende pour le commandant et l'armateur

Le 26 mai, le tribunal correctionnel du Havre a condamné l'armateur et le commandant du *Maria Theresa*, battant pavillon danois, à 171 000 euros d'amende, dont 100 000 euros pour l'armateur et 50 000 euros pour le commandant (dont la moitié à la charge de l'armateur), pour pollution volontaire par substances liquides nocives dans les eaux territoriales françaises. En septembre 2013, une nappe de 50 m de large sur une longueur approximative de 20 km avait été repérée dans le sillage du chimiquier, à environ 15 km de la côte, par un hélicoptère des douanes. Les 6 associations de protection de la nature et de l'environnement qui se sont constituées partie civile recevront chacune 3 500 euros, à titre de réparation du préjudice moral.

## Protection du milieu marin : « projet de loi biodiversité » et « protection des côtes et des eaux de l'Atlantique Nord-Est »

Lors de l'examen du « projet de loi biodiversité » fin juin, plusieurs amendements ont été présentés et adoptés. À retenir : l'interdiction du rejet en mer des eaux de ballast sans traitement préalable ainsi que la mise en place de sanctions plus dissuasives pour les rejets illicites. Tout capitaine d'un navire contrevenant (ou l'exploitant/propriétaire sous conditions) sera ainsi passible d'une amende de 300 000 euros et d'un an de prison. L'accord de coopération de « protection des côtes et des eaux de l'Atlantique Nord-Est contre la pollution » vient, quant à lui, d'être publié 21 ans après sa ratification (**décret n°2014-581**, 3 juin 2014 - JO du 6 juin).

[Se désabonner de la lettre du Cedre](#)

Un geste pour la planète, n'imprimez pas vos messages !

[Informations légales](#)

[Nous contacter](#)